

Association des Anciens Elèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889

Michel Doucement - Président

38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin

Email: michel.doucement@gmail.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2013

L'assemblée générale est ouverte à 10h30, après le dépôt de gerbe au monument aux morts, celui-ci ayant eu lieu à 10h pour permettre la présence de deux classes du lycée.

Participant à l'assemblée générale : **voir la liste** d'émargement

Absents excusés et ayant donné pouvoir: Messieurs DOUCEMENT (Jean-Christophe), DOUCEMENT (Sylvain), PETIT (Henri), LEPEZ (Jean-Marie), LEPEZ (Catherine), soit ? pouvoirs reçus.

Le président remercie chaleureusement les membres de l'association qui ont fait l'effort de venir participer à l'assemblée générale.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE présenté par le président.

1) Développement de l'association:

Les effectifs de l'association stagnent. L'association compte une nouvelle adhérente. Le président a reçu récemment une demande de renseignements sur l'association par courrier électronique. Il y a répondu et a invité l'auteur de la demande à l'AG tout en lui précisant qu'il lui fera parvenir l'appel de cotisation 2014 en fin d'année. Nous en sommes là. Les autres demandes par courrier électronique sont variées : On demande de l'aide pour retrouver un ancien élève ou bien pour savoir comment se procurer un ancien bulletin ou bien des renseignements sur le lycée et l'organisation de l'enseignement ... Cela va même jusqu'à des demandes qui parviennent lorsque le lycée est fermé pour les vacances et que personne n'est là pour répondre. Le président fait alors pour le mieux. Bref, tout le monde trouve que l'association est utile et qu'elle fait bien les choses, en particulier le soutien financier aux élèves confrontés à des difficultés pécuniaires. Mais, cela ne va pas plus loin!!!

Cette année, nous déplorons le décès de M. Henry Deniau. Le président n'a pu présenter les condoléances de l'association à la famille puisqu'il a appris le décès en recevant le courrier de janvier renvoyé par la poste sans autre mention que « décédé ».

Conclusion: Les effectifs stagnent vraiment.

La question posée l'an dernier : « que faire pour enrayer la baisse des effectifs ? » reste d'actualité. La société actuelle répugne à cette forme d'engagement!! Le président suggère que nous poursuivions nos efforts mais, bien sûr, il est ouvert à toute idée nouvelle.

2) Actions de l'association en direction des élèves:

- La collecte de dons à notre fonds de solidarité lancée en octobre 2012 auprès des parents a rapporté 800 €. Avec les dons des membres de l'association nous avons pu apporter une aide à trois élèves pour un montant de ? €: Deux aides pour le paiement des frais d'inscription aux concours et une au paiement du premier trimestre d'internat. En juillet, dans un courrier de remerciement aux parents donateurs, le président a dressé un bilan de l'opération.

Le sujet des aides aux élèves sera de nouveau discuté lors du rapport financier pour préciser le montant que nous entendons y consacrer.

Le président a demandé au lycée le lancement d'une nouvelle collecte de dons en octobre. Il ne sait pas si cela a été fait. Il faut dire que le secrétariat des proviseurs-adjoints a subi des modifications profondes et que la transition est loin d'être facile.

- Comme chaque année depuis 2007, nous avons récompensé un élève par classe prépa de deuxième année (prix Louis Chatry) ainsi que l'élève le plus sportif. Chaque prix est d'un montant de 100 € et le montant total est de 1400 €. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée 30 mai par le KB et le Staff Faidherbe. Cette année, le Gala a eu lieu au Grand Palais et l'organisation était remarquable. Le président félicite les élèves qui ont payé de leur personne pour aboutir à ce résultat. Il espère qu'ils seront des modèles pour leurs successeurs.

3) Relations entre l'association et le lycée:

Elles sont toujours excellentes et fréquentes.

- Le président participe à chaque fois qu'il le peut aux réunions du CA. Il est informé des différentes manifestations ayant lieu au lycée : conférences, pièces de théâtre, concerts... Les informations concernant ces événements sont en principe disponibles sur le site Web du lycée:

www.faidherbe.org

- Le président passe souvent au lycée et rencontre régulièrement Messieurs les proviseur et proviseurs-adjoints ainsi que ses anciens collègues professeurs.

4) Vie de l'association:

- Comme d'habitude, le président a reçu et a répondu à divers courriers écrits et électroniques de membres et non-membres de l'association. Le président déjà évoqué la nature des demandes qu'ils contiennent.

- Personne ne nous a demandé cette année d'organiser une réunion d'Anciens.

- Le président n'a pas pu participer cette année à la « journée portes ouvertes » du lycée pour raison d'absence.

- Le président vous a tenus informés de la vie du lycée et de celle de l'association par les billets de printemps et de rentrée.

Le président demande un vote sur ce rapport moral et d'activité.

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité ;

RAPPORT FINANCIER ET COTISATION 2014 présenté par la trésorière

-Le bilan de l'exercice 2012-2013 est ??????. (**Partie à détailler**)

La caisse d'entraide a permis d'aider financièrement trois étudiants. Nous y avons consacré ? €

La valeur des réserves financières de l'association s'est maintenue.

La trésorière demande un vote sur le bilan financier.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

- La trésorière propose de ne pas modifier le montant de la cotisation malgré le léger déficit des comptes. Elle resterait donc égale à 30 €. Elle justifie sa proposition en faisant remarquer que l'augmentation précédente de la cotisation s'est traduite par une diminution équivalente des dons, le montant des chèques étant resté inchangé.

Le président demande un vote.

La proposition de la trésorière est adoptée à l'unanimité.

- La trésorière et le président proposent de maintenir à 2000 € le montant annuel prévisionnel des aides à apporter aux élèves en difficulté financière, tout en précisant que, le cas échéant, l'association pourrait faire preuve d'adaptabilité.

Le président demande un vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES:

- CHOIX D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE.

L'organisation de l'AG le 11 novembre devient difficile pour le lycée. Le président propose de maintenir le choix fait l'an dernier : l'AG se tient " le samedi qui suit le 11 novembre" ce qui maintient la proximité temporelle avec le 11 novembre et minimise les problèmes d'organisation pour le lycée (journée ordinaire). Bien sûr, lorsque le 11 novembre tombe un vendredi, le samedi qui le suit faisant probablement partie d'un pont, l'AG est reculée d'une semaine. Le président demande un vote. L'AG 2014 aura donc lieu, sauf événement imprévu samedi 15 novembre 2014.

En l'absence d'autres questions, clôt l'assemblée générale à 11h30.

Compte-rendu établi par le président de l'association

Michel Doucement